

MOT DU MAIRE

Déjà juin, soit la mi-année de passée et nous voici en pleine saison touristique. Le camping municipal a ouvert officiellement ses portes il y a quelques jours, des touristes sont arrivés ici en Gaspésie bien avant cette ouverture. Avec la très belle température connue en mai, il y a matière à apprécier davantage la présence de la mer et des montagnes qui composent le paysage de notre quotidien.

Nos employés sont à l'œuvre depuis un certain temps pour que votre ville soit accueillante, propre et ni plus ni moins, la plus belle en Gaspésie!

Cette beauté passe aussi par notre chaleur humaine à recevoir ces gens d'un peu partout dans le monde. L'achalandage touristique peut paraître dérangeant pour notre quiétude. Toutefois, il ne faut pas perdre de vue la vitalité et l'apport économique très important que cette clientèle amène pour tous nos gens d'affaires. Nous avons dans ces commerces des voisins, des amis ou des étudiants qui y travaillent durant cette saison touristique. Ainsi, continuons à transmettre notre chaleur gaspésienne à nos nombreux visiteurs.

Des travaux de repavage vont se réaliser sur un secteur de la route 132 qui débiteront vis-à-vis la rue du Quai vers l'ouest, soit près du premier viaduc. Ces travaux, effectués par le ministère des Transports, vont ralentir la circulation pour la durée des travaux, mais vous serez en mesure d'apprécier la douceur de roulement une fois ces travaux terminés. Le tout va débiter incessamment si la température le permet pour ne pas être incommodant lors de l'arrivée plus intense de la saison estivale.

Je vous souhaite un excellent début d'été et prudence sur nos routes.

Denis Henry, maire

CHEVALIERS DE COLOMB DE SAINT-OMER

Les membres des Chevaliers de Colomb du conseil 7866 de Saint-Omer sont invités à leur **prochaine réunion mensuelle le lundi 11 juin à 19 h**, au local des Chevaliers. Bienvenue!

MATIÈRES RECYCLABLES

Notre programme de recyclage sert à recueillir les emballages de produits de consommation courants, tels que le papier et le carton non souillé, les emballages et contenants de plastique, verre et métal qui portent le logo de recyclage dans les bacs et conteneurs bleus.

Plusieurs chargements de recyclage ont été contaminés par des matières non acceptées. Ils ne servent **pas** à recueillir les matières pouvant être compostées ni les autres produits pouvant être remis en valeur par d'autres moyens tels que les piles, batteries, pneus, ferraille, etc.

Les matières suivantes **ne sont pas** permises dans les bacs et conteneurs bleus:

- Ordures;
- Débris de construction, bois;
- Matériel informatique et électronique;
- Plastiques, métal ou verre qui ne portent pas le logo recyclable;
- Meubles, jouets, vêtements et vaisselle;
- Ameublements et outils de jardin;
- Matières dangereuses;
- Animaux et carcasses;
- Les toiles de trampoline, les toiles de piscine, bâches, etc.

MAUVAIS USAGE DES CONTENEURS DE MATIÈRES RÉSIDUELLES

Nous tenons à rappeler à la population que les commerces, les entreprises et les organismes publics payent pour leurs propres conteneurs d'ordures (conteneurs bruns) et de recyclage (conteneurs bleus) en fonction de leurs besoins. Cependant, certains individus manquent de respect envers ces institutions en utilisant ces conteneurs pour leur usage personnel, en allant même jusqu'à jeter leurs ordures au sol. Ceci engendre des dépenses supplémentaires à ces entreprises et organismes, incluant à la Ville, en plus de causer des nuisances. Ces individus y jettent parfois des matières interdites en plus de contaminer des chargements entiers.

FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC 2012

Cette année, dans le cadre des festivités de la fête nationale se déroulant **le dimanche 24 juin** sous le thème « Le Québec en nous », nous sommes heureux de vous annoncer la tenue d'un **spectacle en soirée (avec le groupe Armonic) suivi d'un feu de joie, sur le site de la plage municipale**. En après-midi, des activités familiales vous seront proposées au parc municipal Germain-Deslauriers (balade). La programmation détaillée sera distribuée prochainement dans tous les foyers de Carleton-sur-Mer!

CAMP DE JOUR LIONS 2012

Les activités du camp de jour Lions, qui s'adresse aux jeunes âgés de 5 à 12 ans, se dérouleront du **lundi 2 juillet au vendredi 17 août**, à la salle Charles-Dugas de Carleton-sur-Mer. Des sorties sont prévues à chaque semaine, ainsi que plusieurs ateliers de découvertes (artistiques, écologiques, sportives, de plein air, etc.)

| Tarifcation | Sans service de garde 9 h à 16 h | Avec service de garde 7 h 45 à 17 h |
|--------------|-------------------------------------|--|
| À la semaine | 50 \$ / semaine | 60 \$ / semaine |
| Tout le camp | 275 \$ / 7 semaines | 325 \$ / 7 semaines |

- 15 % de rabais pour le 2^e enfant inscrit;
- 20 % de rabais pour les 3^e et 4^e enfants inscrits.

Cette année, il n'y aura pas de soirée officielle d'inscription. **Vous pouvez inscrire vos enfants via le formulaire disponible sur le site web de la Ville de Carleton-sur-Mer au www.carletonsurmer.com**. Il sera également disponible à la réception de l'hôtel de ville. Information : 418 364-7073, p. 231.

MAXIMUM 90 PROGRAMMATION ÉTÉ 2012

Au studio Hydro-Québec du Quai des arts (sauf Vague de cirque présenté sous chapiteau sur le site de la plage municipale).

Daniel Boucher : dimanche 8 juillet à 20 h 30.

Daniel Boucher en concert solo.

Diane Tell : dimanche 15 juillet à 20 h 30. Rideaux ouverts.

Mara Tremblay : lundi 23 juillet à 20 h 30. Récital.

Michel Donato, Yves Léveillé, André Leroux, Pierre Tanguay : lundi 12 août à 20 h 30. Hommage à Bill Evans.

Harry Manx : lundi 20 août à 20 h 30. World Affairs.

Marc Déry : vendredi 24 août à 20 h 30.

Marc Déry en concert solo.

VAGUE DE CIRQUE :

- Vendredi 31 août à 20 h;
- Samedi 1^{er} septembre à 14 h et à 20 h;
- Dimanche 2 septembre à 14 h.

Billets disponibles au 418 364-6822, poste 351 ou au www.maximum90.ca.

DESCENTES DE RIVIÈRES AVEC LE TRANSPORT COLLECTIF

Le Réseau de transport collectif de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (RÉGÎM) modifie son trajet 44, à compter du 28 mai 2012, de manière à ce que les gens puissent se rendre chez **Nature Aventure, à Matapédia**, pour une journée de canot, de kayak, de randonnée en autonomie ou en forfait guidé ou de la plongée en apnée guidée seulement.

Voici l'horaire du lundi au vendredi :

- Au camping de Carleton : 6 h 45;
- Au restaurant le Héron à Carleton : 6 h 52;
- Au dépanneur Pharillon à Nouvelle : 7 h 05;
- Plusieurs autres arrêts entre Carleton et Matapédia;
- Arrivée chez Nature Aventure pour 8 h;
- Retour prévu à 16 h.

Le RÉGÎM est un service offert à tous et à toutes. Le trajet 44 est disponible sur réservation seulement. Le transport pour se rendre chez Nature Aventure est possible grâce à un partenariat entre Transport Joe Dugas et fils, Nature Aventure et le RÉGÎM.

La tarification varie en fonction de l'activité choisie chez Nature Aventure. À ce tarif s'ajoute le coût du transport collectif, soit 3 \$ en argent comptant (monnaie exacte) ou 2,50 \$ par billet (à l'achat de livret de 10 billets au coût de 25 \$, disponible auprès du chauffeur).

➔ Pour réserver un forfait de descente de rivière combiné au transport collectif : 418 865-3554 [réservation obligatoire pour une activité chez Nature Aventure](#).

➔ Pour réserver sa place à bord du RÉGÎM sans réserver de forfait via Nature Aventure : 1 877 521-0841. Plus de renseignements au www.monregim.net ou au www.matapediaaventure.com

EXPOSITION UNIVERSELLE

ANNE FRANK, UNE VIE D'AUJOURD'HUI

Le Clan destin désire vous rappeler de ne pas manquer l'exposition universelle « **Anne Frank, une vie d'aujourd'hui!** » au foyer du Quai des arts, jusqu'au 12 juin prochain. Bienvenue à tous!

TOURNOI DE BRIDGE

Ce sont les 8, 9 et 10 juin qu'aura lieu à Carleton-sur-Mer le tournoi annuel du Club de bridge de la Baie-des-Chaleurs. Cette année, il revêtira un caractère particulier, puisque ce sera le vingtième. À constater les réservations de chambre dans les hôtels, motels et gîtes, nous aurons beaucoup de visite cette fin de semaine. L'accueil chaleureux que reçoivent ces bridgeurs et bridgeuses de tous les coins du Québec, des provinces maritimes, de l'Ontario et du Maine les surprend et ils nous ramènent de nouveaux joueurs à tous les ans. Merci à tous nos concitoyens de faire en sorte que notre tournoi soit un réel succès.

Ghislaine Leblanc

BINGO À CARLETON-SUR-MER

Vous êtes invités à votre bingo hebdomadaire à la salle Charles-Dugas de Carleton-sur-Mer tous les vendredis à 19 h 30, 1 650 \$ en prix à gagner. Bienvenue à tous et emmenez vos amis et visiteurs!

SONDAGE DU CIRADD : PETIT RAPPEL

Vous avez récemment reçu par la poste un sondage du Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable (le CIRADD) concernant le projet de doter Carleton-sur-Mer d'un centre récréatif aquatique. Ce sondage est important. Il permettra au comité de partenaires, dont fait partie la Ville, de bien évaluer les besoins et la pertinence de poursuivre les démarches de ce projet. **Vous avez jusqu'au 30 juin pour y répondre.**

Alain Bernier

Responsable du développement économique et touristique

BIBLIOTHÈQUE GABRIELLE-BERNARD-DUBÉ

Horaire d'été, à compter du 19 juin :

- mardi au jeudi 9 h à 11 h 30
- lundi au jeudi 13 h à 16 h
- mardi et jeudi soir 18 h 30 à 20 h

Retour à l'horaire régulier le mardi 4 septembre. Accès Internet gratuit pendant les heures d'ouverture. Abonnement gratuit pour les résidents de Carleton et de Saint-Omer. Prenez note que selon les nouveaux règlements en vigueur à la bibliothèque Gabrielle-Bernard-Dubé (2011), le montant maximum d'amende par abonné est de 5 \$ (0,05 \$ par livre par jour ouvrable).

Information : 418 364-7103 ou livre1@globetrotter.net

CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE SAINT-OMER

■ Tournoi de cribbage ■

Le dimanche 17 juin. Information et réservation auprès de Nicole au 418 364-3083.

■ Activité familiale : *une grande vente de garage* ■

À l'occasion de la St-Jean-Baptiste, le Club des 50 ans et plus de Saint-Omer présente l'activité familiale *Une grande vente de garage* le samedi 23 juin, à partir de 13 h, à l'O.T.J. de Saint-Omer. Nous recueillerons le matériel les 21, 22, et 23 juin à l'O.T.J. de Saint-Omer. Afin de célébrer cette fête, nous offrirons un hot-dog gratuitement aux enfants de 10 ans et moins et :

- Enfants de 15 ans et moins : 1 \$ / hot-dog
- Adultes : 2 \$ / hot-dog ou 3,50 \$ / deux hot-dogs.

Il nous fera plaisir de vous accueillir et de profiter de ces moments pour festoyer. Bienvenue à nos familles!

Cette activité familiale sera suivie d'une **soirée de danse à 20 h, avec le duo Carol et Carole** : Musique traditionnelle, rétro, country, western, etc. Admission : 8 \$. Information : Lise 418 364-7413 ou Régent 418 364-6200. Merci pour votre grande collaboration, les membres l'apprécient beaucoup!

RAPPEL – CUEILLETES SPÉCIALES

La Ville de Carleton-sur-Mer vous rappelle qu'il y aura une **cueillette de déchets secs volumineux** sur l'ensemble de son territoire le **jeudi 5 juillet prochain**. Les matériaux secs tels que les résidus de rénovation et les petits meubles seront ramassés dans des bacs, boîtes et petits ballots. Ces items devront être bien rangés sur le bord de la route. Les items provenant des collectes régulières de déchets et recyclage seront interdits au cours de cette collecte.

La Ville procédera simultanément à une **cueillette d'appareils électroménagers, ferraille, débris métalliques, téléviseurs, ordinateurs et autres composantes électroniques**. Pour cette cueillette, vous devez téléphoner au 418 364-7073, poste 231, pour donner votre adresse, numéro de téléphone et une brève description des items à cueillir.

LES CAUSERIES ESTIVALES

Pour une 12^e saison, les causeries estivales, présentées par l'Écomusée Tracadièche et la Ville de Carleton-sur-Mer, sont de retour! L'an passé, plus de 1 200 personnes se sont présentées à l'une des 20 causeries qui, cette année encore, se dérouleront **les mardis et jeudis, du 19 juin au 23 août**, au chalet de la pointe Tracadigash, situé à proximité du camping municipal. Voici la programmation pour les premières semaines :

- **Mardi 19 juin** : Miguasha, une histoire de roc;
- **Jeudi 21 juin** : Les contes des Mille et une nuits;
- **Mardi 26 juin** : L'histoire du chemin de fer;
- **Jeudi 28 juin** : Imaginez ensemble demain;
- **Mardi 3 juillet** : Les 90 ans du diocèse de Gaspé;
- **Jeudi 5 juillet** : La Bolduc, Gaspésienne pure laine.

La programmation complète vous sera acheminée par la poste prochainement. Les causeries vous sont offertes tout à fait gratuitement, mais vos contributions volontaires sont les bienvenues. Au plaisir de vous y voir!

JARDIN COMMUNAUTAIRE DE CARLETON-SUR-MER

La population est cordialement invitée à participer à la création du jardin communautaire de Carleton-sur-Mer. C'est votre chance de venir réserver une parcelle de terre, individuelle ou collective, et d'apporter vos semences et vos outils nécessaires pour commencer votre jardin dans une atmosphère conviviale.

L'inauguration du potager communautaire et la mise en terre des semences aura lieu le samedi 9 juin à 9 h. Le jardin est situé derrière l'édifice du Programme de la santé CFP l'Envol situé au 24, rue du centre-civique. Vous pourrez utiliser le stationnement de l'édifice.

Chaque parcelle mesure 4 pieds par 12 pieds. Selon vos besoins, il sera possible de louer plus d'une parcelle par individu ou groupe. Une contribution de 20 \$ pour une parcelle simple et de 30 \$ pour une parcelle double est demandée.

Information : Josiane Torresan du CIRADD au 418 364-3941.

STRATÉGIE QUÉBÉCOISE D'ÉCONOMIE DE L'EAU POTABLE

La Ville a récemment adopté le règlement 2012-219 concernant l'utilisation de l'eau potable, conformément aux exigences du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. Ce règlement a pour objectif de régir l'utilisation de l'eau potable en vue de préserver la qualité et la quantité de la ressource. Il fixe les normes d'utilisation de l'eau potable provenant du réseau de distribution de l'eau potable de la municipalité. Voici un sommaire des exigences de ce règlement :

- La conception et l'exécution de tous travaux relatifs à un système de plomberie doivent être conformes au Code de construction du Québec, chapitre III — Plomberie, et du Code de sécurité du Québec, chapitre I — Plomberie, dernières versions;
- Tout occupant d'un bâtiment doit aviser la municipalité aussitôt qu'il entend un bruit anormal ou constate une irrégularité quelconque sur le branchement de service. Si la défektivité se situe sur la tuyauterie privée entre le robinet d'arrêt et la vanne d'arrêt intérieure du bâtiment, le propriétaire doit faire la réparation dans un délai de 15 jours;
- Il est interdit à toute personne d'utiliser de façon délibérée un équipement d'arrosage de façon telle que l'eau s'écoule dans la rue ou sur les propriétés voisines;
- Le remplissage d'une piscine est interdit de 6 h à 20 h, sauf à l'occasion du montage d'une nouvelle piscine pour maintenir la forme de la structure;
- Le lavage des véhicules est permis en tout temps à la condition d'utiliser un seau de lavage ou un boyau d'arrosage muni d'un dispositif à fermeture automatique;
- Le lavage des entrées d'automobiles, des trottoirs, des patios ou des murs extérieurs d'un bâtiment n'est permis qu'une fois du 1^{er} avril au 15 mai de chaque année;
- L'arrosage manuel, à l'aide d'un tuyau muni d'un dispositif à fermeture automatique, d'un jardin, d'un potager, d'une boîte à fleurs, d'une jardinière, d'une plate-bande, d'un arbre et d'un arbuste est permis en tout temps;
- L'arrosage des pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux distribué par des asperseurs amovibles ou par des tuyaux poreux est permis uniquement de 20 h à 23 h.

Nous vous remercions à l'avance de votre coopération afin d'éliminer le gaspillage et de nous aider à identifier les fuites dans le réseau d'eau potable.

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

La Ville de Carleton-sur-Mer vous informe que la prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu le **mardi 3 juillet, 20 h, à l'O.T.J. de Saint-Omer.**

LES PRODUCTIONS À TOUR DE RÔLE

Les nouveaux laissez-passer des Productions À tour de rôle sont maintenant disponibles. Cette année, les Productions À tour de rôle innovent. Achetez dès maintenant votre laissez-passer et décidez plus tard du moment où vous assisterez à la pièce! Une fois votre laissez-passer en poche, vous n'aurez qu'à réserver votre place 24 heures avant la représentation souhaitée. Ainsi, vous vous assurez de voir la pièce au moment qui vous convient et de soutenir le théâtre de création dans votre région !

De plus, entre le mardi 12 juin et le jeudi 5 juillet, profitez d'un rabais de 15 % sur le prix du laissez-passer régulier.

Du 10 juillet au 18 août 2012, les Productions À tour de rôle vous promettent, pour une 31^e saison consécutive, du théâtre de création de grande qualité avec *BIENVUEILLANCE*. Cette pièce, écrite par Fanny Britt et mise en scène par nul autre que monsieur Claude Poissant, est produite en collaboration avec le Théâtre PÂP (Montréal). Avec 5 comédiens sur scène, *BIENVUEILLANCE*, à la fois conte et comédie, plongera les spectateurs dans une réflexion morale et existentielle sur la ruralité, l'amitié, le bien et le mal.

N'attendez pas! Procurez-vous dès maintenant un laissez-passer échangeable pour la représentation de votre choix (relâche les dimanches et lundis). Forfaits disponibles et prix spéciaux pour les groupes de 10 personnes et plus.

Renseignements : 418 364-6822, poste 356
Billetterie : 418 364-6822, poste 351
www.productionsatourderole.com
[facebook.com/theatreatourderole](https://www.facebook.com/theatreatourderole)

AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné par le soussigné que le conseil municipal de la Ville de Carleton-sur-Mer a adopté, lors de sa séance ordinaire tenue le 2 avril 2012, le règlement d'emprunt 2012-216 pour effectuer certains travaux de pavage au montant de 410 000 \$.

Ledit règlement est actuellement déposé au bureau du soussigné et toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures d'affaires.

Le règlement 2012-216 entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Carleton-sur-Mer, le 28 mai 2012.

Danick Boulay
Directeur général et greffier
(Parution et publication *Du coin de l'œil*, le 8 juin 2012)

PROCHAINE DATE DE TOMBÉE

Exceptionnellement le **mardi 3 juillet**, 16 h.